st-remy-bulletin77-10-2026_bulletin-77 21/10/2026 08:28 Page 1

Commune de

Saint-Rémy

21 Côte-d'Or

LES ECHOS DU CAMPANILE



Sommaire

- Éditorial — Page 1
- Tour de Côte-d'Or — Page 2
- Visite des élèves à l'atelier "L'Essence Du'bois"
- Incivilité — Page 3
- Aménagement du cimetière
- Chute d'un arbre — Page 4
- Solidarité
- Feux de la Saint-Jean — Page 5
- Fête des écoles — Page 6
- Festivités du 13 juillet
- Festivités du 14 juillet — Page 7
- Soirée musicale
- Eclipse — Page 8
- Sécheresse
- Extension de la cabane de chasse
- Rentrée des classes — Page 9
- Essais de pompage
- Les brèves de la commune — Page 10
- Les brèves de la commune (suite) — Page 11
- Maison forestière de Sainte Barbe
- Lutte contre le frelon asiatique — Page 12
- Le monument aux morts
- Le monument aux morts (suite) — Page 13
- Le monument aux morts (suite) — Page 14
- Nouveau : Panneau Pocket — Page 15
- Portage de repas à domicile
- Ma santé, c'est dans la BOÎTE ROUGE — Page 16
- Le SICECO vous informe — Page 17
- Planning prévisionnel des manifestations — Page 18
- Amicale Pétanque Rémigeoise
- Au Cœur de la Vie Rémigeoise — Page 19
- Bourgogne Carpassion
- Club de l'Amitié — Page 20
- Association de Chasse La Communale
- Football Club de Saint Rémy — Page 21
- Jeux

st-remy-bulletin77-10-2026_bulletin-77 21/10/2026 08:28 Page 1

Editorial



Chères Rémigeoises, chers Rémigeois,

Je ne peux pas commencer mon propos sans repenser à cet événement malheureux que notre village a subi en juin dernier mettant à mal le travail de tous les bénévoles. Un acte bien lâche mais qui a produit un élan de générosité énorme pour remobiliser les constructeurs et offrir une fête de la Saint-Jean splendide.

L'été caniculaire est maintenant derrière nous, mais celui-ci a laissé des traces sur la nature que nous découvrirons dans les mois à venir. Les fortes chaleurs m'ont poussé à prendre des décisions difficiles pour nos écoles, mais c'était la sécurité de vos enfants qui importait. Nous allons pendant la période hivernale travailler à écrire un "plan canicule" à notre échelle, afin de pouvoir faciliter toutes les décisions futures. Nous veillerons à prendre en compte les besoins de nos enfants, des personnes isolées et des aînés.

La rentrée est maintenant derrière nous, nos écoles ont retrouvé leurs activités tout comme l'ensemble de nos associations. Nous avons à cœur de soutenir l'action de toutes les associations de notre commune afin qu'elles puissent participer à l'attractivité de notre territoire. Qu'elles soient sportives ou culturelles, je suis sûr que vous trouverez de quoi vous épanouir avec elles.

Ces derniers mois, avec mes adjoints, nous avons rencontré la plupart des intervenants extérieurs à la commune (Le département, le trésor public, Suez, SICECO, etc..) avec lesquels nous avons pu échanger et poser les bases de nos différents projets ainsi que faire un bilan général de la situation de notre commune.

L'ensemble de l'équipe municipale, à travers les différentes commissions, travaille afin de préparer dès maintenant l'élaboration d'un plan d'investissement pluriannuel qui guidera l'ensemble de nos actions.

Parce que notre commune ne se construit pas en un jour, chaque étape franchie est une pierre essentielle ajoutée à notre édifice commun. Continuons à assembler ces briques de savoir et d'action pour améliorer, ensemble, notre cadre de vie.

Votre maire,
Hervé Culas

Tour de Côte-d'Or

La 2ème étape du Tour de Côte-d'Or 2026 s'est déroulée le samedi 30 mai 2026 sur une distance de 152,8 km entre le Muséoparc Alésia (Alise-Sainte-Reine) et Montbard. Elle a été remportée par Léo Roy, tandis que Quentin Bezza prenait la tête du classement général.
Une boucle Montbard / Saint-Rémy avec 3 passages dans notre commune terminait cette étape. Afin d'assurer la sécurité de tous aux divers croisements, une équipe de bénévoles avait été constituée. De nombreux Rémigeois se trouvaient le long du tracé afin d'encourager les coureurs.



Un passage du peloton


Notre équipe de bénévoles

Visite des élèves à l'atelier "L'Essence Du'bois"

Lorsque la mairie a commandé une boîte à livres à Stéphanie DUBOIS, menuisière à l'atelier l'Essence Du'bois, cette dernière a tout de suite pensé à une collaboration avec les élèves de l'école.

Le but est d'intégrer les petites mains des enfants pour qu'ils s'approprient le projet.

L'occasion également pour les élèves de découvrir un artisanat local et peut-être générer des passions.

C'est avec application et intérêt que les élèves ont participé aux trois ateliers proposés.

Décoration de la boîte à livres qui sera installée prochainement, jeux de reconnaissance des essences du bois, décoration d'un hôtel à insectes qui reviendra dans leur école.

Une belle expérience pour petits et grands à renouveler.







Incivilité



La première tour avec une partie des bénévoles

Quand la bêtise humaine est à l'œuvre ! Après 2 week-end passés par les bénévoles de l'ACVR à construire la tour des feux de la Saint-Jean, un ou des individus ont pris un malin plaisir à venir allumer le feu quelques jours avant l'évènement.

En pleine nuit, les pompiers, la gendarmerie et Monsieur le Maire se sont retrouvés sur le pont de la Brenne pour la mise en sécurité du site en ayant une pensée pour le travail des bénévoles qui partait en fumée.


Le feu avant l'heure


Intervention des pompiers


Le tas de cendre au matin

Aménagement du cimetière


Début des travaux

Mis en place il y a maintenant quelques années, l'espace avec le columbarium et les cavurnes est complet depuis 2025.

Il a donc été décidé d'agrandir ce lieu afin d'augmenter sa capacité (24 places pour le columbarium et 20 places pour les cavurnes).

Nous en avons profité pour également rénover les deux bancs pour plus de sécurité des usagers. Le montant des travaux s'élève à 34 430 € TTC.


L'espace maintenant aménagé


Un des deux bancs rénovés

Chute d'un arbre



L'arbre a traversé la toiture

Le début juin a été marqué par la chute d'un arbre mort, provenant d'une propriété privée, qui a endommagé la toiture de la station de pompage de notre réseau d'eau potable, située le long de la route de Semur.

Une mise en sécurité du lieu et de la bâtisse a été réalisée rapidement.

Il nous faut maintenant attendre le retour de l'expert et des assurances pour pouvoir envisager la réparation de la toiture.



La station de pompage sécurisée

Solidarité



Réunion de crise des membres de l'ACVR et de la municipalité

Un événement a touché notre village en ce mois de juin, qui a entraîné un élan de solidarité comme nous n'en avions jamais vu.

Au réveil de ce mercredi matin horrible, les bénévoles de l'ACVR soutenus par la municipalité se sont remobilisés pour construire une seconde tour en 3 jours.

Leur action a été relayée et saluée par les différents médias régionaux, soutenue par les artisans de la commune ainsi que par des inconnus.



Réunion d'organisation avec toutes les personnes disponibles pour la reconstruction



L'heure de la reconstruction





Les élèves des écoles sont venus ovationner les constructeurs !



La nouvelle tour

Feux de la Saint-Jean

C'est finalement en une belle fin de journée et avec une température agréable qu'environ 2000 personnes se sont retrouvées sur la place de la mairie et sur le pont pour participer à cette fête dûment méritée pour tous les bénévoles et les Rémigeois.



La place de la mairie bondée



La retraite aux flambeaux avec les enfants



Un moment de communion



L'allumage du feu



Le feu de la Saint-Jean



La foule



Le phénix renaît de ses cendres

Fête des écoles

Après un report pour canicule, la traditionnelle fête des écoles a pu se dérouler dans la cour de l'école primaire en réunissant l'ensemble des élèves.

Les enfants ont pu chanter et danser devant leurs parents venus en nombre.

Il s'en est suivi une exposition des travaux réalisés pendant l'année sur le thème des 4 éléments.

Divers jeux ont été mis en place par l'Association des Parents d'Élèves et un espace restauration, pour le bonheur de tous.



Les élèves en train de danser



Les familles admiratives

Festivités du 13 juillet



Le verre de l'amitié à l'extérieur de la salle des fêtes

Pour débuter les festivités, sous un soleil et une chaleur élevée, c'est environ 90 convives qui se sont retrouvés pour prendre le verre de l'amitié accompagné de petits fours servis par les conseillers à l'extérieur de la salle dans une ambiance conviviale.

Puis, une fois installés, les convives ont pu ensuite déguster la paëlla. Enfin, ce fut le moment du bal pendant lequel tout le monde s'est retrouvé sur la piste de danse jusqu'au bout de la nuit.



La paëlla préparée par "Pizz'a Bud"



Les convives bien installés



Le bal animé par "PJ Animation"

Festivités du 14 juillet

En raison des fortes chaleurs, les traditionnels jeux extérieurs n'ont pas pu se faire.



Tir à l'arc



Jeu d'adresse et de précision

C'est donc d'autres jeux moins "sportifs" qui ont été mis en place à l'intérieur de la salle ainsi que la traditionnelle loterie pour les femmes.
La journée s'est clôturée autour du verre de l'amitié et des amuse-bouches.



Pêche à la ligne



Les plus jeunes ont été récompensés



Le moment de convivialité

Soirée musicale

La 4ème édition de "soirée musicale", organisée par l'association ACVR en collaboration avec Pizz'a Bud, s'est installée sur le terrain de la Brenne.

Malgré la 5ème canicule de l'été, plus de 500 personnes se sont retrouvées pour déguster les burgers, pizzas, gaufres, crêpes, préparés sur place et se rafraichir à la buvette. Les convives ont pu profiter d'un concert du groupe "Lunar Fuzz" puis ils ont dansé jusque tard dans la nuit.



Le public venu en nombre



Le groupe de Rock "Lunar Fuzz" a animé le début de soirée



Et ça danse jusqu'au bout de la nuit !

Eclipse



Depuis les hauteurs du village

Ce mercredi 12 août, à partir de 19h24, le soleil a progressivement été masqué par la lune.

Le maximum du phénomène était attendu pour 20h19.

C'était une première depuis l'éclipse totale de 1999 et il faudra attendre 2081 pour revoir un soleil autant masqué en Côte-d'Or.

De nombreux Rémigeois ont assisté au phénomène, soit depuis chez eux, soit depuis les hauteurs du village.



L'éclipse totale depuis les Baléares

Sécheresse



Le camion citerne

La sécheresse a frappé plus tôt que les années précédentes et depuis le 2 juillet les communes voisines de Quincy-le Vicomte et Quincerot ont été ravitaillées par camion-citerne pour compenser leur source devenue insuffisante.

C'est donc avec un camion spécialement dédié de 14 m^3 effectuant 7 à 8 rotations par jour, 2 à 3 fois par semaine, que l'eau est captée sur notre réseau afin de subvenir à leurs besoins.



En phase de ravitaillement

Une attention particulière a été portée sur notre puits de captage avec la mise en place d'une sonde piézométrique afin de surveiller le niveau d'eau.

Extension de la cabane de chasse

Après plusieurs mois de travaux entrepris par les chasseurs, la cabane de chasse s'est dotée d'une extension de 28 m^2 leur permettant de se réunir dans de meilleures conditions.

Les travaux ayant été enclenchés sous l'ancienne mandature, anciens et nouveaux maires et adjoints étaient présents pour l'inauguration de la nouvelle cabane.



L'extension de la cabane a été réalisée avec une structure en bois



L'extension vue de l'intérieur permet d'accueillir un bar, une cheminée et un espace cuisine

Rentrée des classes

Les quelques 11,6 millions d'élèves français ont fait leur rentrée scolaire le lundi 1er septembre 2026.

Pour nos écoles ce sont 79 enfants qui ont fait leur retour sur les bancs dont 24 en maternelle et 55 en primaire.

En la présence de Monsieur le Maire et de l'adjointe déléguée aux affaires scolaires, les enseignantes Sandy Royet (directrice, CE1-CE2), Julie Manzoni (CM1-CM2), Nathalie Nageotte (GS - CP), Eve Herbaut (TPS-PS-MS), Justine Massenot (remplaçante de Mme Royet le lundi pendant ses heures de délégation à la direction des écoles), Elodie Regnier ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles maternelles) et Sophie Hudeley (Maître E) ont accueilli tous les enfants qui étaient heureux de se retrouver avant de se mettre en rang pour rentrer dans leur classe et débuter cette nouvelle année scolaire.



Sophie Hudeley - Elodie Regnier - Eve Herbaut - Nathalie Nageotte - Sandy Royet - Karine Marchuret - Julie Manzoni- Hervé Culas - Annie Dupuis



L'ensemble des parents à l'écoute des consignes de la rentrée énoncées par la directrice



Les élèves de Grande Section et de CP accueillis par Mme Nageotte



Les élèves de CE1, CE2 et CM1 et CM2 prêts à monter en classe

Essais de pompage

Des communes proches de la nôtre ont des problèmes de nitrate rendant impropre à la consommation leur eau.



Contrôle caméra du puits avant la réalisation des essais

Soumises à une injonction de l'Europe de faire des travaux sous peine d'avoir de grosses amendes, une étude a dû être réalisée sur les puits AEP du SIE d'Athie, sur le forage de reconnaissance de Quincy et sur notre puits AEP, afin de connaître les capacités de production d'eau de chaque site.

Les résultats permettront d'entrevoir diverses solutions de raccordement pour les communes impactées par les nitrates (ce qui n'est pas notre cas). La gestion de cette opération a été faite par la commune de Saint-Germain-les-Senailly en qualité de Maître d'Ouvrage et d'un hydrogéologue du département.

Sur notre puits, l'essai a donné un premier résultat de pompage de 45 m^3 / h pendant 72 h sans jamais inquiéter l'alimentation de notre commune en même temps, ce qui est un bon présage pour l'avenir de notre alimentation en eau, en attendant la globalité des résultats.



Matériel installé pendant la réalisation des différents essais

Les brèves de la commune

PERMANENCE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Lundi et jeudi de 14h à 18h
Mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

TELEPHONE D'ASTREINTE

En dehors des horaires d'ouvertures de la mairie et seulement en cas d'urgence, vous pouvez nous joindre au **06 87 22 90 88**



PAPIERS D'IDENTITE

Pour le renouvellement de votre passeport ou de votre carte d'identité, il faut vous adresser à la mairie de Montbard qui est équipée du dispositif technique. Faites attention aux délais pour le renouvellement de vos papiers.

ETAT CIVIL

Les jeunes qui ont 16 ans dans l'année doivent venir en mairie pour se faire recenser. Ils doivent se présenter au secrétariat avec le livret de famille et la carte d'identité après la date anniversaire de leurs 16 ans.

Une attestation de recensement leur sera délivrée et celle-ci est nécessaire pour l'inscription à certains examens, permis de conduire ou autre.

OCCUPATION DES VOIRIES

Nous vous rappelons que vous ne devez en **aucun cas** empêcher le passage de piétons, deux roues, véhicules sur la voie publique. Que ce soit dans une impasse, une ruelle ou autre chemin.



BRÛLER DES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT PAR LA LOI

Il est interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs. En cas de non-respect de la Loi, une contravention de 750 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal).

CIVISME

Nous vous rappelons pour le respect de chacun que les règles du code de la route s'appliquent sur l'ensemble de la commune (stationnement, vitesse, priorité à droite, etc…)

Les déjections canines doivent être ramassées par le propriétaire et les chiens attachés.



COLLECTE DES BOUCHONS

Nous vous rappelons que la collecte des bouchons en mairie continue comme habituellement.

ECLAIRAGE PUBLIC

La maintenance de l'éclairage public est réalisée une fois par an, par une entreprise en lien avec le SICECO, en fin d'année. Pensez à déclarer en mairie les pannes pour que nous puissions les signaler.



NUISANCES SONORES

Semaine	Samedi	Dimanche et jours fériés
9h - 12h 14h - 19h30	9h - 12h 15h - 19h	10h - 12h

Les aboiements du chien des voisins peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême. Ces bruits domestiques peuvent constituer un trouble anormal de voisinage aussi bien au sein d'un immeuble que dans une maison individuelle, et aussi bien la nuit qu'en journée. Les aboiements de chien constituant un trouble anormal du voisinage portent atteinte à la tranquillité publique.

Bon à savoir : Si un chien aboie la nuit (à partir de 22h), ses aboiements peuvent constituer un tapage nocturne au sens de l'article R623-2 du Code pénal.

Attention : Comme indiqué dans l'article R1337-8 du Code de la santé publique, les sanctions peuvent aller jusqu'à la **confiscation** du chien à son propriétaire.

Les brèves de la commune *(suite)*



BOITES AUX LETTRES

Pensez à bien vous identifier sur vos boites aux lettres.
Numéro dans la rue, Nom(s) et Prénom sont indispensables pour bien être identifié.



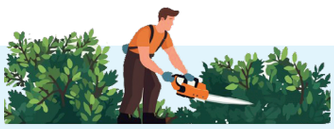
ENTRETIEN DU TROTTOIR

Nous vous rappelons que l'entretien du trottoir ou de la zone située le long de votre propriété sur une largeur de 1 m vous incombe.



NOUVEAUX ARRIVANTS ET DEPARTS DE LA COMMUNE

Pour la bonne tenue de la facturation de la redevance d'assainissement et du fichier des ordures ménagères, les nouveaux arrivants et ceux qui quittent la commune doivent en informer le secrétariat de la mairie. Un simple appel pour signaler votre situation suffit parfois à vous éviter bien des soucis.



ENTRETIEN DES HAIES ET ARBUSTES

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Articles 671-672-673 du code civil.

Maison forestière de Sainte Barbe

La maison forestière se trouve en limite de la commune, à 3,7 km à vol d'oiseau de Montbard.

Faisant partie du patrimoine privé de l'Etat, la maison a été remise en dotation à l'ONF pour y loger pour nécessité absolue de service l'agent local. Le bâtiment principal était conçu pour l'habitation de l'agent ONF local et de sa famille.



Après le départ du dernier occupant, en 2019, seul le bureau de l'agent local a été maintenu. L'ONF décide de ne plus y loger du personnel eu égard à l'état général du bien. De même, l'annexe du bâtiment principal servant de pisciculture jusqu'à la fin des années 1999 est restée vacante. Une partie des terrains de service était maintenue en zone de pré par des ânes. Ce n'est plus le cas.

La présence de guano de chauves-souris de 3 tailles différentes dans diverses parties du bâtiment laisse penser que ce site est occupé régulièrement par des chauves-souris.



Habitation de l'agent ONF local et de sa famille



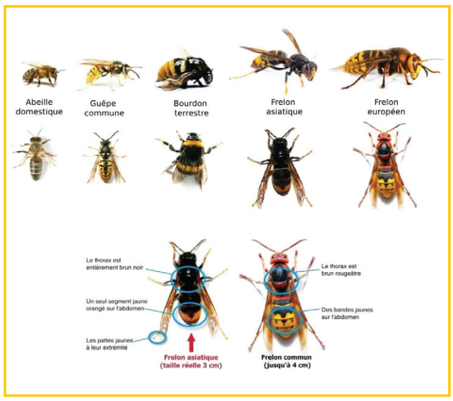
L'annexe du bâtiment principal servant de pisciculture



L'intérieur de l'annexe servant de pisciculture

Lutte contre le frelon asiatique

!!! Ma commune s'engage !!!



!!! RESTONS MOBILISÉS !!!

Depuis deux ans, le piégeage collectif mené par la commune et ses habitants porte ses fruits : son efficacité est aujourd'hui bien visible.

Pour l'instant la situation reste maîtrisée avec seulement quelques frelons signalés devant les ruches par les apiculteurs et sur les fruits par les propriétaires de vergers. L'automne est une période propice à la détection des nids, de plus en plus visibles dans les arbres.

Soyez cependant très prudents lors de vos travaux de taille et de jardinage, car certains nids se cachent à hauteur d'homme dans les haies.

Si vous découvrez un nid, n'intervenez pas vous-même et faites appel à une entreprise spécialisée.

Continuons ainsi pour limiter sa prolifération.

Un grand merci à tous pour votre vigilance.

Le monument aux morts

Les millions de morts de la Première Guerre mondiale ont engendré un profond traumatisme et son souvenir obsède les sociétés d'après-guerre. Les cérémonies commémoratives, la présence dans la société des mutilés, des veuves et des orphelins, les ruines qui jonchent les régions des combats, interdisent l'oubli et rendent impératif le besoin de se souvenir des morts. L'ampleur de ce deuil a dicté une réponse monumentale et des concours sont lancés par les communes qui retiennent ensuite, parmi les différents projets, le monument qui répond le mieux à leurs attentes. Plus de 35.000 monuments aux morts ont ainsi été érigés de 1920 à 1925 et aujourd'hui, ce sont plus de 95% des communes françaises qui en possèdent un. Cet élan collectif des citoyens eut pour conséquence un phénomène sans précédent dans l'histoire du monument public : pour la première fois, cet hommage s'adresse aux soldats, de manière nominative, et pas seulement comme ce fut le cas par le passé, à leurs chefs.

Quelques dates

- **loi du 26 décembre 1915** relative aux monuments à élever dans les cimetières militaires.
- **loi du 27 avril 1916** créant un diplôme d'honneur des militaires morts pour la Patrie.
- **décret du 16 mai 1919** assure aux communes qui en feront la demande la fourniture gratuite de trophées de guerre pour orner les monuments aux morts.
- **loi du 25 octobre 1919** relative à la "commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre" :

Art.3 : L'Etat remettra à chaque commune un livre d'or sur lequel seront inscrits les noms des combattants des armées de terre et de mer, Morts pour la France, nés ou résidant dans la commune. Ce livre d'or sera déposé dans une des salles de la commune et tenu à la disposition des habitants de la commune. […]

Art.5 : Des subventions seront accordées par l'Etat aux communes, en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la Patrie. […]

Art.6 : Tous les ans, le 1er ou le 2 Novembre, une cérémonie sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie. Elle sera organisée par la municipalité avec le concours des autorités civiles et militaires.

- **circulaire du 10 mai 1920** relative aux monuments commémoratifs aux morts de guerre instaurant la création dans chaque département d'une commission chargée de l'exécution artistique des monuments. Celle-ci doit notamment veiller au respect de la loi du 9 décembre 1905 interdisant d'apposer des signes religieux sur les monuments ou les emplacements publics à l'exception des édifices du culte ou des cimetières, des monuments funéraires ainsi que des musées ou des expositions.
- **loi du 24 octobre 1922** fixant au 11 novembre la commémoration de la victoire et de la paix et déclarant ce jour férié.

Le monument aux morts *(suite)*

Typologie des monuments aux morts

Le mouvement qui les fait s'ériger est l'expression d'un sentiment unanime à la fois de reconnaissance, d'hommage et de dette : les survivants seront toujours redevables aux morts d'avoir, par leur sacrifice, préservé leur liberté et leur identité nationale.

Ce sont aussi des rappels du pacifisme qui se répand en Europe après les combats. Ne jamais revivre un tel drame est un sentiment partagé par la majeure partie des populations. Cette guerre se doit d'être la Der des Ders.

Les monuments se veulent des tombes symboliques. On y trouve un socle qui représente la tombe elle-même, des symboles de la patrie et du deuil, ainsi que des inscriptions. Aussi faut-il bien distinguer les monuments aux morts des ossuaires, nécropoles ou cimetières militaires puisqu'aucun corps ne repose sous eux.

On peut classer les monuments aux morts en quatre grandes catégories :

- les monuments civiques portés sur les valeurs de la République ;
- les monuments patriotiques qui exaltent le sacrifice et/ou la gloire ;
- les monuments funéraires qui expriment le deuil, la douleur de ceux qui restent;
- les monuments pacifistes qui dénoncent la guerre, l'horreur du sacrifice ou de la guerre mais non le sacrifice pour la victoire.

Saint-Rémy

A la suite de la délibération du Conseil Municipal en date du 23 novembre 1919, une convention est signée entre M. Gelez, le Maire, et M. Clermont, architecte DPLG, pour la préparation du dossier nécessaire pour avoir l'autorisation préfectorale de commander le monument type 1 et sa bordure.

Un arrêté est pris en date du 31 janvier 1920, entre M. Guérard, le Maire, et M. Clermont, architecte DPLG pour la réalisation du monument et sa bordure pour le prix forfaitaire de 4000 francs de l'époque.

Le monument aura une hauteur de 3,85 m, une largeur de 1,10 m environ.

Sur ce monument sont figurés dans la frise sur 4 faces des branches de laurier, et la croix de guerre. Est comprise dans le prix l'inscription "A nos morts glorieux 1914-1918." Est comprise aussi l'inscription des noms avec les initiales du prénom.

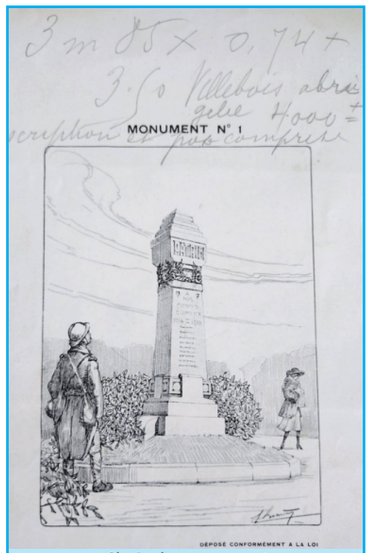
Le monument a le fût en pierre de Villebois. La bordure et le soubassement en pierre de Villebois.

Ce monument sera posé et mis en place par les soins de Monsieur Clermont, mais la commune devra avoir exécuté les fondations et le transport depuis la gare jusqu'à son emplacement.

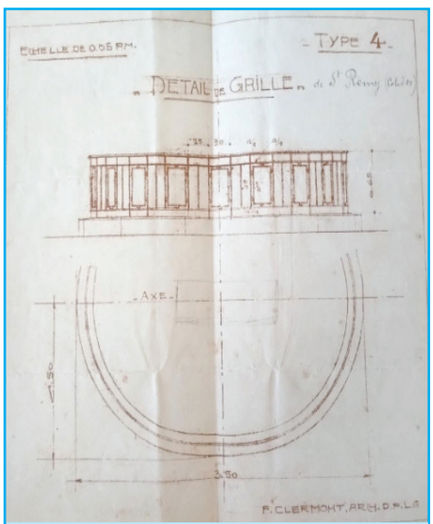
Celui-ci sera réalisé sur un terrain de la commune au lieu-dit "le Patis aux oies" devenu la place de la mairie.

L'inauguration aura lieu le lundi 31 mai 1920, en présence de M. le Sous-Préfet, de M. Jossot Sénateur, de M. Poillot Conseiller Général, de M. Patron président de la section de l'Association Républicaine des Anciens Combattants et M. Guerard Maire de Saint-Rémy, chacun prenant la parole à tour de rôle.

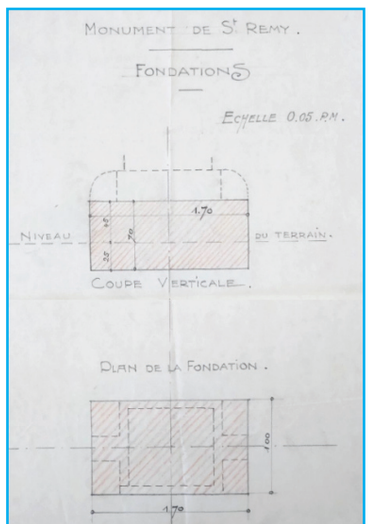
Par la suite sera ajoutée une plaque en mémoire de ceux tombés pour la France pendant la 2ème guerre mondiale, ainsi qu'une autre pour ceux morts en déportation.



Choix du monument dans le catalogue officiel



Plan de la grille type 4 qui sera mise en place autour du monument



Plan des fondations du monument

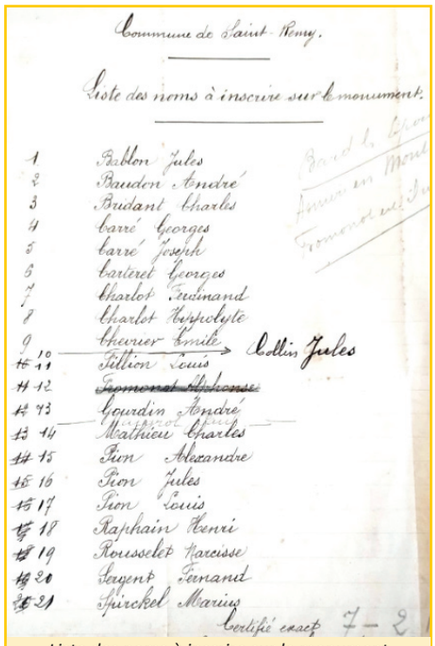
Le monument aux morts *(suite)*



Le monument à l'époque



Le monument aujourd'hui


Commune de Saint Rémy.

Liste des noms à inscrire sur le monument.

1 Bablon Jules
2 Baudon André
3 Bridant Charles
4 barré Georges
5 barré Joseph
6 barteret Georges
7 Charlot Ferdinand
8 Charlot Hippolyte
9 Chevrier Emile
10 Fillion Louis → Collin Jules
11 Garnier Raymond
12 Gourdin André
13 14 Mathieu Charles
15 Pion Alexandre
16 Pion Jules
17 Pion Louis
18 Raphain Henri
19 Rousselet Narcisse
20 Sergent Fernand
21 Spirckel Marius

Certifié exact 7-2

Liste des noms à inscrire sur le monument

Liste de tous les Rémigeois tombés pour la France et inscrit sur le monument en fonction des conflits.

Nom Prénoms	Conflit	Date décès	Lieu de décès
BABLON Jules Paul	1914-1918	30/07/1915	Orbey (68 Haut-Rhin)
BARRIEZ Alfred Auguste	1939-1945	21/05/1941	Roanne (42 Loire)
BAUDON André Joseph	1914-1918	11/04/1916	Avocourt (55 Meuse)
BRIDANT Charles Ernest	1914-1918	12/10/1914	Marbotte (55 Meuse)
CARRÉ Georges Jean	1914-1918	24/08/1914	Celles-sur-Plaine (88 Vosges)
CARRÉ Joseph Ernest François	1914-1918	04/01/1919	Saint-Rémy (21 Côte-d'Or)
CARTERET Georges Édouard	1914-1918	18/03/1916	Contrisson (55 Meuse)
CHARLOT Ferdinand Auguste	1914-1918	24/03/1915	Pont-sur-Meuse (55 Meuse)
CHARLOT Hippolyte	1914-1918	09/05/1915	Ablain-Saint-Nazaire (62 Pas-de-Calais)
CHEVRIER Émile Jean Marie	1914-1918	16/06/1915	Ablain-Saint-Nazaire (62 Pas-de-Calais)
COLLIN Léopold Jules	1914-1918	10/02/1918	Bourges (18 Cher)
FILLION Louis	1914-1918	09/09/1915	Lyon (69 Rhône)
GARNIER Georges Julien	1939-1945	09/02/1945	Lohheide Allemagne
GARNIER Raymond	1939-1945	1944	
GOURDIN André Ernest	1914-1918	23/04/1915	Ailly (55 Meuse)
MAIGROT Paul Clément	1914-1918	08/03/1917	Auxerre (89 Yonne)
MATHIEU Ferdinand Charles Hippolyte	1914-1918		
MICHELIN J.	1939-1945		
MONTANI Ersilio	1939-1945	01/03/1942	Tong (Tonkin) Vietnam
PICHENOT François Jean	1939-1945	20/07/1944	Quincy-le-Vicomte (21 Côte-d'Or)
PION Alexandre Jules	1914-1918	24/09/1916	Laneuvelotte (54 Meurthe-et-Moselle)
PION Jules	1914-1918	23/04/1915	Hersin-Coupigny (62 Pas-de-Calais)
PION Louis	1914-1918	28/05/1915	Liévin (62 Pas-de-Calais)
POTET J.	1939-1945		
RAPHAIN Henri Désiré	1914-1918	25/08/1914	Rozelieures (54 Meurthe-et-Moselle)
ROUSSELET Narcisse Pierre Joseph	1914-1918	21/08/1914	Schirmeck (67 Bas-Rhin)
SCHNEPP Fidèle	1939-1945	15/05/1940	(59 Nord)
SERGENT Fernand Gustave	1914-1918	28/08/1914	Roville-aux-Chênes (88 Vosges)
SERGENT Marie Jeanne	1939-1945	10/01/1945	Ravensbrück Allemagne
SPIRCKEL Félix Marius	1914-1918	15/10/1916	Sailly-Saillisel (80 Somme)
VINCENOT Georges Raymond	1939-1945	15/08/1944	Hambourg Allemagne

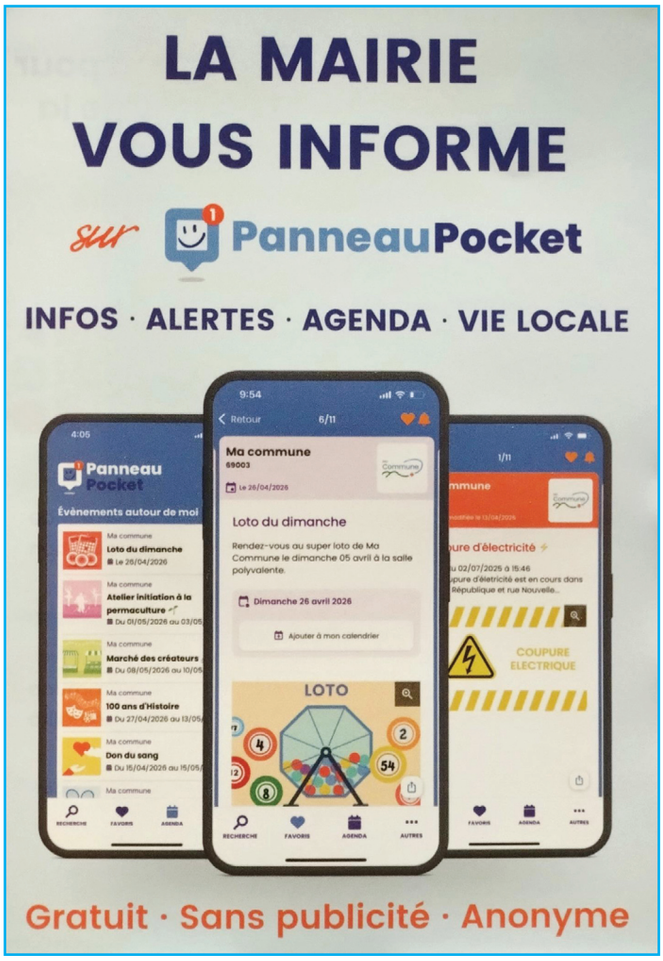


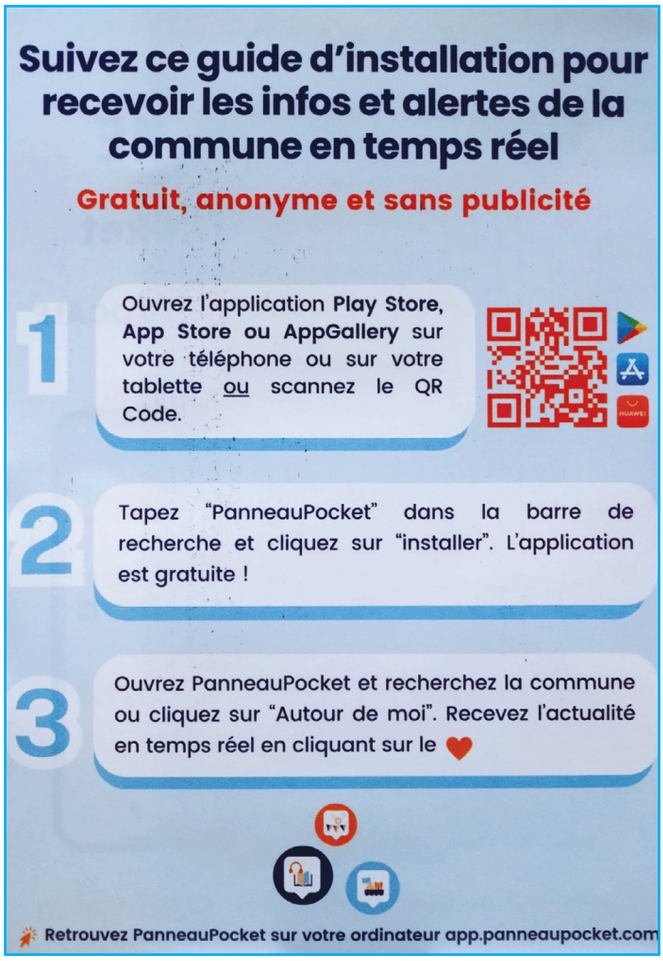
Carteret Georges Edouard, mort en 1916



Baudon André Joseph, mort en 1916

Nouveau : Panneau Pocket





Portage de repas à domicile

Bien manger, rester chez soi, préserver son autonomie

Communauté de communes du Montbardois

POUR QUI ?

Ce service s'adresse aux habitants résidant sur le périmètre de la Communauté de Communes du Montbardois :

- Personnes âgées
- Personnes en convalescence ou ayant des difficultés temporaires.

LES REPAS :

• Elaborés par les cuisines du Centre Hospitalier de Montbard.

• Des repas complets et équilibrés préparés dans le respect des normes alimentaires.

• Composition d'un repas : une entrée + une viande ou un poisson + un légume + un fromage + un dessert + un pain de 100g + un potage.

• Des menus adaptés à différents régimes alimentaires : repas diabétique, repas sans sel, repas haché ou mixé.

LES LIVRAISONS :

• Réalisées par notre prestataire : VYV Domicile Montbard.

• Des livraisons à votre domicile, l'après-midi, du lundi au vendredi (hors jours fériés).

• Les jours de repas au choix (7 jours/7) : à définir à l'inscription.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

TEL : 03.80.92.15.43
Contact@cc-montbardois.fr
Communauté de Communes du Montbardois
14 Avenue du Maréchal de Tassigny
21500 MONTBARD
Retrouvez-nous sur : www.cc-montbardois.fr

Ma santé, c'est dans la BOÎTE ROUGE

Cette initiative, inspirée de dispositifs similaires au Canada et en Belgique, consiste à centraliser les informations médicales essentielles dans un contenant spécifique, appelé "Boîte Rouge", placé dans le réfrigérateur des personnes concernées. Ce système offre un gain de temps précieux pour les secours en cas d'intervention urgente.

Accessible à tous, la Boîte Rouge s'adresse particulièrement aux seniors, aux personnes vulnérables ou isolées, tout en restant utile pour l'ensemble des habitants.

Pour déployer ce projet sur le territoire communal, la commune de Saint-Rémy s'associe au PETR Auxois Morvan.

Un gain de temps précieux pour sauver des vies

La Boîte Rouge contient une fiche de renseignements médicaux et administratifs cruciaux pour les secours en cas d'intervention à domicile. Sa présence est signalée par un autocollant sur la porte du réfrigérateur. Ainsi, elle permet de :

- Sauver des vies en facilitant une intervention rapide et efficace des secours.
- Garantir la transmission des informations essentielles pour une prise en charge efficace.
- Rassurer la personne concernée ainsi que son entourage.

Un large public concerné

Bien que prioritairement destiné aux seniors, aux personnes isolées ou en situation de handicap, ce dispositif s'adresse à toute personne souhaitant sécuriser ses informations médicales en cas d'urgence.

Quelles informations ?

La Boîte Rouge, regroupe tous les renseignements administratifs et médicaux indispensables à une prise en charge rapide et efficace par les secours :

- Identité de la personne
- Coordonnées du médecin traitant
- Double des ordonnances
- Antécédents médicaux et maladies chroniques
- Traitements en cours et allergies
- Numéro de Sécurité sociale
- Groupe sanguin
- Contacts à prévenir en cas d'urgence

Comment obtenir sa Boîte Rouge ?

- En mairie,
- En prenant rendez-vous pour une visite à domicile en cas de difficulté de déplacement,
- Par l'intermédiaire d'un professionnel de santé (aide-soignant, infirmier, etc.).

La Boîte Rouge est gratuite et distribuée par la mairie.



Le SICECO vous informe



ÉLECTRICITÉ : UN MODÈLE CENTENAIRE
POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

L'électricité est devenue un bien essentiel du quotidien : brancher des appareils, se nourrir, se chauffer, se déplacer, ... Ce sont les communes qui sont propriétaires du réseau qui distribue cette énergie depuis la loi fondatrice de 1906. 120 ans plus tard, le modèle est toujours en place et il va devoir faire face à des défis immenses.

Une loi centenaire pour organiser la distribution d'énergie

La loi du 15 juin 1906 sur les concessions communales d'électricité donne aux communes la propriété des réseaux de distribution publique d'électricité. Chacune gère ses réseaux en régie ou en concession. **La loi de nationalisation confirme le modèle en 1946** et indique que le concessionnaire sera EDF en monopole, sauf rares exceptions pour 5 % du réseau. En 2008, dans le contexte d'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité, EDF créé sa filiale Erdf devenue Enedis pour isoler du Groupe cette mission d'exploitation du réseau dans le cadre d'un monopole public.

À la fin de la Seconde guerre mondiale, les communes se rassemblent dans des syndicats d'énergie départementaux comme le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, créé en 1947, afin de mutualiser et d'assurer une égale qualité de fourniture pour les habitants des communes urbaines et rurales.

Un modèle centenaire à l'épreuve des défis de demain

Pour le nouveau Président du SICECO, Pascal Grappin et les 721 nouveaux délégués élus par les conseils municipaux et communautaires, l'enjeu crucial du mandat sera le renouvellement du contrat de concession pour les 30 prochaines années, soit de 2029 à 2059 ! Dans le contexte actuel, les élus du SICECO vont devoir négocier et obtenir des engagements contractuels de la part d'Enedis permettant de garantir que le réseau sera renouvelé et renforcé de façon à assurer la qualité requise pour les usagers consommateurs et producteurs et cela quelles que soient les conditions climatiques. Perdre le réseau plusieurs jours en raison des conditions climatiques n'est pas envisageable à l'heure où les usagers dépendront fortement de l'électricité pour le chauffage, la climatisation, les déplacements. Cela impose des investissements forts et immédiats de la part du concessionnaire dont la ressource financière unique provient de la facture d'électricité, c'est-à-dire la « part acheminement » représentant 40 % et constituant le TURPE, Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité. A l'échelle nationale, cette taxe représente environ 15 milliards, répartis entre Enedis et RTE pour le réseau de transport (63 000 V à 400 000 V).



173 814
usagers de la concession sur le territoire du SICECO (toute la Côte-d'Or, hors Dijon métropole)

6 298 km
de réseau HTA 20 000 V*

4 337 km
de réseau BT 400 V*

5 millions d'€
investis chaque année par le SICECO

* Le réseau de distribution électrique géré par la commune est constitué du réseau moyenne tension (HTA : 20 000 volts) et basse tension (BT : 380 volts). Il comprend les câbles, les poteaux et les transformateurs)

QUI SOMMES-NOUS ?

Constitué en 1947, le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 18 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (planification et maitrise de l'énergie et énergies renouvelables), mobilité durable, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.

Planning prévisionnel des manifestations

MAIRIE :

Mercredi 11 novembre 2026 : 108ème anniversaire de l'armistice de 1918 à 11h

Dimanche 29 novembre 2026 : Repas des aînés

Samedi 16 janvier 2027 : Vœux de la municipalité

Dimanche 18 avril 2027 : Premier tour des présidentielles

Dimanche 2 mai 2027 : Second tour des présidentielles

AU CŒUR DE LA VIE RÉMIGEOISE

Marché tous les mercredis de novembre

Samedi 21 et dimanche 22 novembre 2026 : Porte-à-porte

Vendredi 4 décembre 2026 : Repas dansant années 80 - Soirée au profit du Téléthon

Dimanche 6 décembre 2026 : Loto - Soirée au profit du Téléthon

FOOTBALL CLUB DE SAINT RÉMY :

Week-end du 30 et 31 janvier 2027 : Repas du foot

CLUB DE L'AMITIÉ :

Jeudi 31 décembre 2026 : Saint Sylvestre avec l'orchestre Benjamin Durafour

Amicale Pétanque Rémigeoise

Pour la deuxième partie de la saison, deux équipes du club participaient au Championnat Des Clubs vétérans (CDC).

L'équipe 1 qui évoluait en 1ère division a terminé première de sa poule et s'est donc qualifiée pour les phases finales à Longvic le 04 juin.

Malheureusement Saint-Rémy 1 a fait match nul contre Venarey-Les Laumes et perdu en tir de départage la finale pour le titre de champion de Côte d'Or Vétéran.

L'équipe 1 évoluera en division élite pour 2027.

L'équipe 2 qui évoluait en 2ème division a aussi terminé première de sa poule et s'est donc qualifiée elle aussi pour les phases finales à Longvic le même jour. Malheureusement Saint Rémy 2 a perdu en 1/2 finale.

L'équipe 2 évoluera en 1ère division pour 2027.

Concernant les CDC Open, nos 3 équipes engagées joueront les 20 septembre et 04 octobre les dernières rencontres pour accéder aux divisions supérieures suite aux annulations au mois de juin pour canicule.

Pour la fin de saison estivale, il nous restera à organiser le dernier concours officiel le samedi 03 octobre et l'organisation d'une journée le 04 octobre concernant les CDC Open et Féminin.



Demi-finale CDC (championnat des clubs) vétérans perdue contre Nuits-Saint-Georges



Finale CDC vétérans perdue au tir de départage contre USCVL (Venarey-Les Laumes)

Au Cœur de la Vie Rémigeoise

Après le vide-greniers organisé au printemps, les bénévoles de l'association et les rémigeois ont vécu ensemble un évènement sans précédent.

Après le déclenchement précoce du feu de la Saint-Jean, un élan de solidarité incroyable s'est déployé autour de nous.

Nous avons eu très peu de temps pour prendre du recul… les appels fusaient sur nos téléphones pour nous encourager et ne pas baisser la tête devant… la bêtise humaine…

Le maire, les entreprises et commerces locaux et des communes voisines, les habitants se sont réunis pour nous aider à remonter le feu et veiller les nuits précédant l'évènement…

Vos messages, attentions, visites sur le site ont été notre moteur.

De mémoire de rémigeois, je pense qu'ils n'ont jamais vu autant de monde sur notre place communale.

Ce succès nous vous le DEVONS… Merci, Merci, Merci

La solidarité et l'entraide ont encore leur place dans le dictionnaire de SAINT-REMY.

Le concert du 14 août en partenariat avec PIZZ'A BUD a réuni une fois de plus de nombreux rémigeois et visiteurs sur la place de la Brenne.

La fin de l'année se prépare avec les évènements au profit du TELETHON :

Vous pourrez nous retrouver au mois de novembre tous les mercredis sur la place, avec à nos côtés :

- **Marc Billotte** et ses bonnes viennoiseries,
- **J.O.** et ses fromages
- **François THENADET** et son miel,
- **Éric SIMON** pour des photos en famille,
- **Mano PIZZA**.

Les bénévoles vont se remettre au travail pour préparer les décorations qui embelliront notre commune pour les fêtes de fin d'année, en collaboration avec la commune.

Toute personne souhaitant rejoindre notre association sera la bienvenue : il n'y a pas de petite aide...

Annie DUPUIS 06.45.62.11.25

Bourgogne Carpassion



"Bourgogne Carpassion" est une jeune association de pêche à la carpe implantée dans notre commune, qui souhaite proposer des actions et manifestations autour de la convivialité et du partage.

L'association a débuté ses activités avec une journée de nettoyage des berges du canal de Bourgogne et de la Brenne, le samedi 3 octobre 2026 à partir de 8h.

Cette action citoyenne, ouverte à tous, adhérents comme habitants, a été l'occasion de contribuer collectivement à la préservation de notre environnement.

D'autres projets sont à venir, notamment un repas dansant début 2027, également ouvert à tous.

N'hésitez pas à venir lors des manifestations afin de nous rencontrer et d'échanger avec nous.

Nous remercions la municipalité pour son soutien et souhaitons que cette jeune association puisse grandir avec la participation et l'enthousiasme de chacun.

Pour suivre nos actualités et nos prochaines manifestations, retrouvez-nous sur Facebook et Instagram : "Bourgogne Carpassion".

Nicolas DIANNE
Président de l'association

Club de l'Amitié



C'est avec une grande joie que toute l'équipe du Club de l'Amitié vous retrouve pour lancer cette saison 2026-2027 !

Après la pause estivale, l'heure est venue de reprendre nos habitudes, de partager des moments de convivialité et de resserrer nos liens. Cette nouvelle année s'annonce particulièrement vivante : nous vous préparons un programme riche en manifestations qui sauront rassembler fidèles adhérents et passionnés de danse.

Que ce soit sur la piste ou autour d'une bonne table, les occasions de se divertir ne manqueront pas.

Nos activités ont repris courant septembre.

- **Activité jeux** : tous les mercredis à 14 h15, reprise le 23 septembre 14h15.
- **Activité petits points** : reprise le jeudi 10 septembre à 14h15.
- **Activité danse** : **reprise le jeudi 24 septembre à 19h30 à la salle des fêtes. A la demande de la commune, notre jour d'activité danse est fixé au jeudi.**

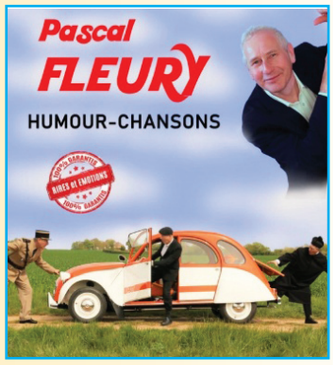
Contact : Guy Souilliart 06.16.90.29.67 - guy.souilliart@gmail.com



RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Notre soirée de la Saint Sylvestre sera animée, cette année, par l'orchestre "Benjamin Durafour".

PASCAL FLEURY, HUMORISTE ET IMITATEUR



Envie de rigoler ? Le club de l'Amitié vous donne rendez-vous le **dimanche 18 avril 2027** pour un spectacle humoristique, réservez votre après-midi.

Seul en scène mais une grande complicité avec le public, Pascal Fleury sillonne depuis plus de quinze ans les routes de France avec son spectacle de 2 heures "rires avant tout" mêlant, avec brio, humour et tendresse.

Association de Chasse La Communale



Je remercie :

- L'ancien et le nouveau conseil municipal,
- Les entreprises Huerta et Dacunha,
- Les bénévoles de l'association ,

qui ont œuvré à l'agrandissement de la cabane de chasse.

L'inauguration a eu lieu en présence de la municipalité le 05 septembre 2026.

Nous pouvons désormais l'appeler "pavillon de chasse".

Tony VAUTRAIN
Le Président

Football Club de Saint Rémy

UNE NOUVELLE SAISON SOUS LE SIGNE DU DYNAMISME



Pour cette nouvelle saison 2026-2027, **Grégory CLAPIN président, Alexis COQUINOT vice-président** du FC Saint-Rémy et leur bureau sont heureux de poursuivre son développement et d'engager plusieurs équipes dans les différentes catégories.

Le club aura le plaisir d'aligner deux équipes seniors masculines, une équipe seniors féminine ainsi qu'une équipe vétérans.

La formation des jeunes reste également au cœur de nos priorités avec notre école de football, des U6 aux U9, ainsi que nos catégories U10 à U18 en entente avec Semur/Epoisses.

Cette nouvelle saison sera également ponctuée par plusieurs manifestations sportives et conviviales qui permettront de réunir joueurs, familles, bénévoles, supporters et habitants de la commune.



REPAS DU FOOTBALL

Week-end des 30 et 31 janvier 2027

Grande salle des fêtes de Saint-Rémy.

Un moment convivial à partager entre licenciés, familles, supporters et habitants de la commune.



LOTO DU FOOTBALL

Week-end des 13 et 14 mars 2027

Grande salle des fêtes de Saint-Rémy.

La date et l'horaire définitifs seront précisés ultérieurement : samedi soir ou dimanche après-midi.



TOURNOI DES JEUNES

Week-end des 24 et 25 avril 2027

Stade Paul Fointiat. Un week-end placé sous le signe du football et de la jeunesse, avec la participation de nombreuses équipes de jeunes.

Les dates et lieux sont annoncés sous réserve de validation définitive des disponibilités de la salle des fêtes.

Le FC Saint-Rémy souhaite une excellente saison à l'ensemble de ses joueurs, éducateurs, dirigeants et bénévoles et remercie la commune, les familles, les partenaires et tous les habitants pour leur soutien et leur fidélité.

Nous vous attendons nombreux autour du terrain et lors de nos manifestations.

Jeux

SUDOKU

Facile

	6	7	5	2		4		3
				6	4		1	
								2
7		6			1	8		
	1	8	6		2	3	4	
		2	9			5		1
6								
	7		8	1				
8		4		7	3	1	5	

Moyen

	6				2			9
5	3	4					7	
						8	4	
			8		1	7		
	2	8	7		4	9	1	
		1	9		3			
	1	3						
	7					5	8	3
2			3				6	

VOS IDEES NOUS INTERESSENT

A cet endroit, vous pouvez indiquer vos idées, vos remarques ou vos suggestions concernant le bulletin ou le village, nous en tiendrons compte dans la mesure du possible.

Ce coupon est à remettre dans la boite à lettre de la mairie ou au secrétariat.

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SOLUTIONS SUDOKU

Facile

1	6	7	5	2	9	4	8	3
2	8	3	7	6	4	9	1	5
5	4	9	1	3	8	6	7	2
7	5	6	3	4	1	8	2	9
9	1	8	6	5	2	3	4	7
4	3	2	9	8	7	5	6	1
6	2	1	4	9	5	7	3	8
3	7	5	8	1	6	2	9	4
8	9	4	2	7	3	1	5	6

Moyen

8	6	7	1	4	2	3	5	9
5	3	4	6	9	8	1	7	2
1	9	2	5	3	7	8	4	6
9	5	6	8	2	1	7	3	4
3	2	8	7	6	4	9	1	5
7	4	1	9	5	3	6	2	8
6	1	3	4	8	5	2	9	7
4	7	9	2	1	6	5	8	3
2	8	5	3	7	9	4	6	1

MAIRIE DE SAINT RÉMY :

Tél./fax : 03 80 92 15 63 - E mail : mairie.saint-remy@wanadoo.fr

Commune de Saint-Rémy - Côte-d'Or • Site Internet : www.saint-remy-21.com

En dehors des horaires de la mairie et en cas d'urgence,
vous pouvez nous contacter par le numéro d'astreinte suivant **06 87 22 90 88**

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : de 14 h à 18 h
Mardi : de 8 h à 12 h
Mercredi : de 8 h à 12 h
Jeudi : de 14 h à 18 h
Vendredi : de 8 h à 12 h

Directeur de la publication : Hervé Culas - Maire de Saint Rémy - Rédaction : Mairie de Saint Rémy - Photos : Mairie de Saint Rémy
Impression : C2 Fichet - 21500 Saint-Rémy - Tirage : 400 exemplaires - Parution : Trimestrielle